

**COMMUNE DE SAINTE MARIE DE CUINES**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU MARDI 18 NOVEMBRE 2014 À 20 H 30**

L'an deux mille quatorze, le dix huit du mois de novembre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Marie-de-Cuines se sont réunis en séance ordinaire, au lieu habituel de la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe GIRARD, Maire en exercice.

**Nombre de conseillers en exercice : 15**

**Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (13) :**

ARNAUD Nadia, BELHADDAD Abdelhamid, BERARD Claude, BORDON Gérard, BOZON-VAILLE Françoise, COMBET François, DELEGLISE Christian, GIRARD Philippe, GROS Bernard, LAPERROUSE Madeleine, LATTARD-PRUVOT Agnès, MAESE Isabelle, MARTIN-COCHER Olivier, MORVAN Yves, SORNET Emilie.

**Membre absents excusé (0) :**

**Secrétaire de séance :**

LAPERROUSE Madeleine.

**ORDRE DU JOUR :**

**I. REVISION DU TAUX DE LA TAXE D'AMENAGEMENT :**

Instaurée en 2011, cette taxe est perçue lors d'une demande de permis de construire ou de demande préalable de travaux.

Elle comprend une part communale et une part départementale, la part communale avait été instaurée avec le taux minimum de 1%. Ce taux est révisable tous les 3 ans. Au vu du surplus de travail occasionné par l'instruction des dossiers qui incombe aux communes, face au recul des services de l'Etat, nous proposons de passer ce taux à 2 %.

**VOTE : 15 POUR**

**II. MODIFICATION DES STATUTS DU SIRTOMM.**

Le Comité syndical du SIRTOMM a approuvé le 24/09/14 les nouveaux statuts suite à la modification de ses adhérents après la dissolution de la C.C.V.G. notamment.

Toutes les communes de la 4 C ont repris cette compétence à titre individuel.

**VOTE : 15 POUR**

**III. DEMANDE D'UNE PLACE SUR LA COMMUNE POUR UN CAMION A PIZZA.**

Cette demande à été faite à 6 communes pour 6 soirs par semaine. Monsieur BERARD rappelle que plusieurs demandes dans le passé, avaient été rejetées afin de ne pas nuire au commerce du village dont le fonctionnement et l'entretien engendreraient des coûts importants pour la collectivité. La présence 1 soir par semaine du camion, ne semblerait pas mettre en péril l'activité du Grand Châtelard.

Nous proposons de reporter la décision et de rencontrer les différents demandeurs.

**IV. DEMANDE D'UN PROPRIETAIRE POUR L'ACQUISITION D'UNE PARCELLE COMMUNALE ET AUTORISATION DE VIABILISATION.**

Il s'agit de la Parcelle 797 d'une superficie de 57 m2 propriété de la Commune dans le secteur des Champagnes. Le prix de vente est de 1000 €. L'autorisation de viabiliser à été déposée. Les frais d'acte et de viabilisation sont à la charge de l'acquéreur.

**VOTE 15**

**V. DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE.**

Afin de passer des opérations comptables nécessaires, il convient de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

**RECETTES D'INVESTISSEMENT :**

**041 - 2031 : + 7.976,30 €**

**053 - 1321 : + 1.300,00 € (solde subvention DETR)**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT :**

**20 - 202 : - 3.000,00 €**

**067 - 2111 : - 1.000,00 €**

**071 - 2121 : - 1.500,00 €**

**090 - 2152 : - 1.700,00 €**

**105 - 2135 : - 1.800,00 €**

**041 - 2128 : + 6.484,49 €**

**041 - 2315 : + 1.491,81 €**

**053 - 21568 : + 5.300,00 €**

**080 - 21312 : + 3.500,00 €**

**099 - 2135 : + 1.500,00 €**

**VOTE 15**

**VI. MOTION SUR LE PASTORALISME ET LES LOUPS.**

Nous proposons de soutenir le vœu présenté par les Elus de La Montagne (St Alban, St Colomban, les Arves) pour le pastoralisme.

Il prône la régularisation des populations de loups par les autorisations de tirs.

**VOTE : 12 POUR 3 ABSTENTIONS** (Yves MORVAN, Agnès LATTARD-PRUVOT, Françoise BOZON-VIAILLE)

## **VII. MOTION D'INTERDICTION DE CIRCULATION DES POIDS LOURDS SUR LA RD 1006 ENTRE AITON ET LA FRENEY.**

On constate un important trafic de poids lourds qui utilisant la RD. Nous demandons au Préfet l'interdiction de leur circulation.

**VOTE : 14 POUR 1 ABSTENTION** (Agnès LATTARD-PRUVOT)

## **VIII. MOTION D'INTERDICTION DE CIRCULATION DES POIDS LOURDS EURO 1 AU TUNNEL DU FREJUS.**

Le Syndicat de Pays de Maurienne a pris une délibération afin que la date d'entrée en vigueur de cette mesure soit prise dans les meilleurs délais. Les poids lourds Euro 1 et Euro 2 sont les plus polluants et sont déjà interdits au tunnel du Mont-Blanc.

Nous demandons au secrétaire d'Etat du Ministre, des Transports, l'interdiction de circulation des poids lourds Euro 1 et Euro 2 au terminal du Fréjus.

**VOTE : 15 POUR**

## **IX. CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE.**

A ce jour, toute voie menant à une habitation est considérée comme voie communale. Des voies situées sur des terrains n'appartenant pas à la Commune restent à régulariser ; d'où la nécessité de mettre à jour le plan de classement de la voie communale qui a une longueur de 30,653 km actuellement. La mesure nous permettra le calcul de recettes fiscales de l'Etat (D.G.F.) et du Conseil Général (T.A.D.E.).

**VOTE : 15 POUR**

## **X. QUESTIONS DIVERSES.**

Le première phase du rapport concernant l'intercommunalité sera communiquée très prochainement par le cabinet DELAIRE et évoqué lors du prochain Conseil Municipal.

**Question de Françoise BOZON-VAILLE** : suite aux dernières décisions prises en Conseil communautaire, quel est le montant de notre attribution de compensation ? Des calculs basés sur l'année 2013 n'ayant pas fait l'unanimité (St-Alban-des-Villards a voté contre car la Commune serait perdante), les montants provisoires votés en juillet 2014 sont appliqués. Les grands Elus (Béatrice SANTAIS et Michel BOUVARD) ont été interpellés.

### **Intervention de Claude BERARD :**

- Une importante consommation électrique a été constatée (une augmentation de 500 KW par rapport à la même période, l'an dernier). Les chauffe-eaux ont été contrôlés et sont en bon état. Une étude analytique sera lancée sur 23 mois pour trouver la cause de cette anomalie (500 €H.T.).
- Un agenda d'accessibilité programmé sur 3 ans doit être présenté pour répondre aux études et diagnostics. Une réunion de la commission Voirie le 27 novembre, devra fixer les priorités à mettre en œuvre (investissement de 25.000 ,00 €) par an.
- Il faudra réfléchir au devenir du bâtiment de la Mairie.

### **Intervention de Gérard BORDON :**

Des coupures de courant auront lieu :

- le 26 novembre de 8 H à 8 H 30 ;
- le 27 novembre de 8 H à 12 H 30 secteur de La Pallud.

Les citoyens concernés seront informés.

- à partir du 1er novembre, les tarifs réglementés seront modifiés comme suit :
  - Hausse de : 3.1 % du tarif de rachat de l'électricité à E.D.F.
  - Hausse de : 2,5 % du tarif bleu résidentiel
  - Baisse de : 1,7 % du tarif bleu professionnel

Hausse de : 2,5 % du tarif jaune

Hausse de : 3,7 % du tarif vert

- Achat du tracteur : nous avons reçu une subvention du FIPHFP pour l'adaptation de poste.
- Nous avons choisi le tracteur VALTRA de MONOD pour son attelage tournant après consultation de 2 autres fournisseurs (CHAVANNEL et THOUVARD).
- Nous avons monté un dossier de subvention au FDEC.

Gérard BORDON demande le huis-clos pour le point suivant concernant le personnel, le public quitte la séance. Un agent administratif a demandé et obtenu sa mutation le 15 octobre 2014. Dans le cadre du remplacement de la secrétaire principale, 2 candidatures sur 40 ont été retenues pour les entretiens avec le maire et les adjoints.

La séance est levée à 22 H 55.

Le Maire,

P. GIRARD.